

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, janvier 2023

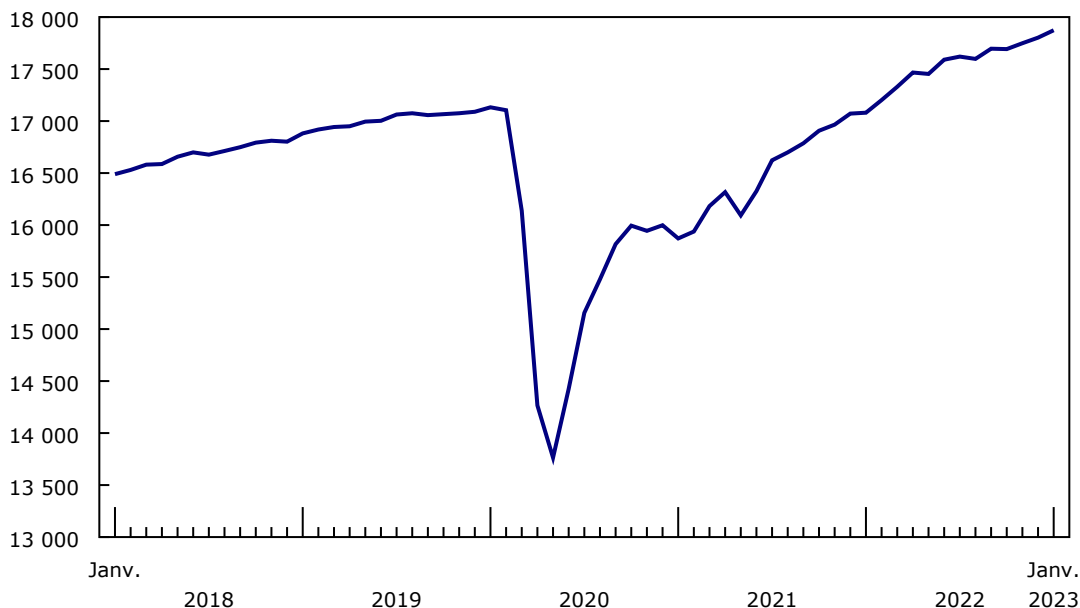
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 30 mars 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 71 100 (+0,4 %) en janvier, après avoir progressé de 53 700 (+0,3 %) en décembre 2022. L'emploi salarié global a généralement suivi une tendance à la hausse depuis les cinq mois précédents, ce qui a porté l'augmentation cumulative à 275 400 (+1,6 %) de septembre 2022 à janvier 2023.

L'emploi salarié a progressé dans six provinces en janvier, et les plus fortes hausses ont été observées en Ontario (+17 700; +0,3 %), en Alberta (+14 500; +0,7 %) et au Québec (+13 900; +0,3 %).

Graphique 1 L'emploi salarié continue d'augmenter en janvier

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié augmente dans le secteur des services

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services a progressé de 79 000 (+0,6 %) en janvier. Des hausses ont été observées dans 12 des 15 secteurs, et c'est dans le commerce de détail (+22 700; +1,1 %), dans le transport et l'entreposage (+12 800; +1,6 %) et dans les administrations publiques (+10 000; +0,8 %) que les hausses les plus marquées ont été enregistrées. Parallèlement, le nombre d'emplois salariés a diminué dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-11 200; -2,9 %) en janvier.

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des biens a peu varié en janvier. Toutefois, une baisse a été observée dans le secteur de la construction (-7 600; -0,7 %), y compris dans la construction non résidentielle (-2 700; -2,2 %) et chez les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (-2 100; -0,7 %).



L'emploi salarié dans le commerce de détail augmente pour la première fois depuis septembre 2022

En janvier 2023, le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a progressé de 22 700 (+1,1 %), ce qui représente la première augmentation mensuelle depuis septembre 2022. Des hausses mensuelles ont été enregistrées dans huit provinces en janvier 2023, y compris en Ontario (+7 800; +1,1 %) et au Québec (+5 700; +1,2 %). Parallèlement, le nombre d'emplois salariés dans le secteur a peu varié au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard.

À l'échelle nationale, 7 des 9 sous-secteurs du commerce de détail ont enregistré des hausses mensuelles en janvier, et les détaillants d'alimentation (+15 100; +2,9 %) ont affiché les plus fortes augmentations de l'emploi salarié.

Le nombre d'emplois salariés dans le transport et l'entreposage progresse pour un huitième mois consécutif

L'emploi salarié a progressé de 12 800 (+1,6 %) dans le transport et l'entreposage en janvier, en hausse pour le huitième mois consécutif, ce qui a porté l'augmentation totale à 36 900 (+4,6 %) depuis juin 2022. Des augmentations ont été enregistrées dans six provinces en janvier 2023, en particulier en Ontario (+4 900; +1,6 %), en Alberta (+4 600; +4,1 %) et au Québec (+2 100; +1,2 %). Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le secteur en janvier a progressé de 50 200 (+6,4 %) à l'échelle nationale.

En janvier, des augmentations de l'emploi salarié ont été observées dans 5 des 11 sous-secteurs, et c'est dans le transport par camion (+6 500; +3,0 %) et dans le transport ferroviaire (+3 100; +8,1 %) que les hausses les plus prononcées ont été observées. Ces deux sous-secteurs ont représenté moins du tiers du nombre d'emplois salariés dans le transport et l'entreposage en janvier (31,3 %), mais ils ont été à l'origine d'environ les trois quarts de la croissance mensuelle enregistrée dans le secteur (+74,8 %).

L'emploi salarié dans les administrations publiques poursuit une tendance à la hausse en janvier

L'emploi salarié dans les administrations publiques (+10 000; +0,8 %) a progressé pour un septième mois consécutif en janvier, ce qui a porté l'augmentation totale à 48 600 (+4,0 %) depuis juillet 2022. En janvier 2023, la plus forte hausse mensuelle a été enregistrée dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (+7 500; +1,6 %).

En janvier, cinq provinces ont affiché une croissance de l'emploi salarié dans les administrations publiques, en particulier l'Ontario (+4 600; +1,0 %), la Saskatchewan (+1 500; +2,8 %) et la Colombie-Britannique (+1 400; +0,9 %).

Le secteur des biens contribue le plus à la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en janvier

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,9 % pour atteindre 1 185 \$ en janvier. La croissance enregistrée en janvier 2023 a été supérieure à celle de décembre 2022 (+2,6 %), mais inférieure à celle de novembre 2022 (+4,0 %). La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut refléter divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des biens a progressé de 5,8 % en janvier 2023. De fortes hausses ont été enregistrées dans les services publics (+7,8 % pour atteindre 2 058 \$), dans la construction (+6,4 % pour atteindre 1 497 \$) et dans la foresterie et l'exploitation forestière (+6,2 % pour atteindre 1 348 \$).

En janvier, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des services (+2,3 %) a progressé à un rythme plus lent sur 12 mois que celle dans le secteur des biens. Les fortes hausses qui sont survenues dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (+8,9 % pour atteindre 1 293 \$) ainsi que dans la finance et les assurances (+8,8 % pour atteindre 1 634 \$) ont été atténuées par le ralentissement de la croissance observé dans les administrations publiques (+1,4 % pour atteindre 1 512 \$) et par la baisse enregistrée dans le commerce de détail (-1,7 % pour s'établir à 682 \$).

En janvier, la croissance de l'emploi sur 12 mois (+4,6 %) a dépassé la croissance du total des heures travaillées (+3,8 %), ce qui a entraîné une baisse de 0,9 % du nombre moyen d'heures travaillées par semaine pour s'établir à 33,3 heures. Le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière (+7,3 % pour atteindre 42,4 heures) a affiché la plus forte augmentation sur 12 mois du nombre moyen d'heures travaillées en janvier, tandis que le secteur des arts, des spectacles et des loisirs (-6,8 % pour s'établir à 24,7 heures) a enregistré la plus forte diminution.

Le nombre de postes vacants augmente en janvier après avoir suivi une tendance à la baisse depuis juin 2022

Le nombre de postes vacants a progressé de 3,4 % (+29 000) en janvier 2023, et c'est dans le transport et l'entreposage (+14 500) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+12 400) que les hausses les plus marquées ont été enregistrées. Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué dans les services professionnels, scientifiques et techniques (-6 200; -10,9 %), dans la fabrication (-4 200; -6,0 %) et dans les services d'enseignement (-3 800; -14,1 %).

Dans l'ensemble, on comptait 883 200 postes vacants dans l'ensemble des secteurs en janvier. L'augmentation mensuelle enregistrée en janvier a fait suite à la tendance générale à la baisse qui a été observée de juin à décembre 2022. Par rapport au sommet atteint en mai 2022, le nombre de postes vacants était en baisse de 12,0 % (-120 000) en janvier 2023.

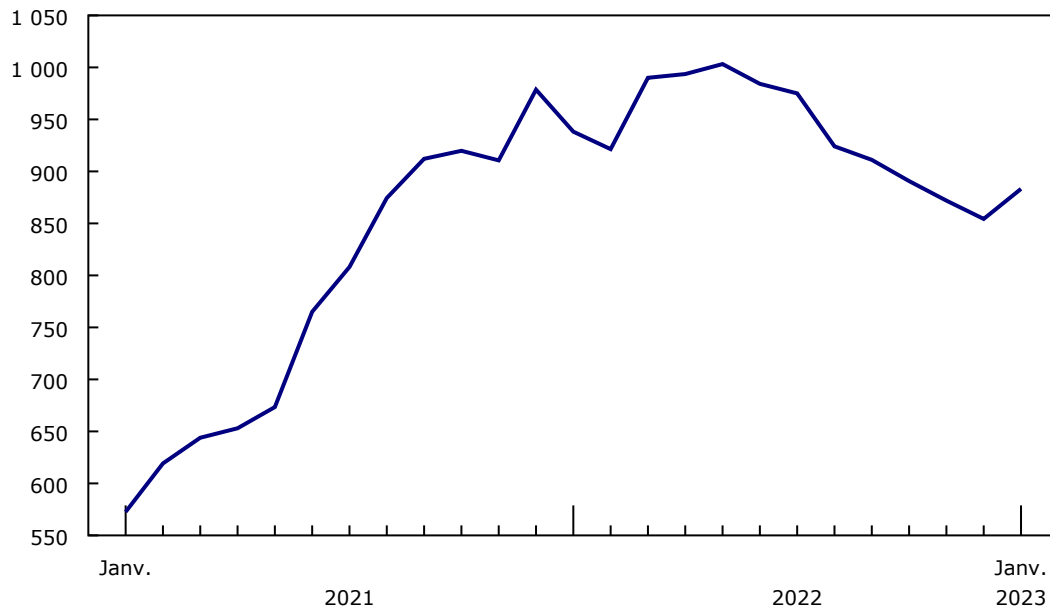
Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — s'est établi à 4,9 % en janvier 2023, ce qui était presque inchangé par rapport à décembre 2022.

On comptait en moyenne 1,2 personne au chômage pour chaque poste vacant en janvier 2023. Ce ratio est demeuré pratiquement inchangé depuis août 2022. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de chômage s'est maintenu à 5,0 % en [janvier](#) et en [février](#) 2023.

Graphique 2

Le nombre de postes vacants rebondit en janvier 2023 après avoir affiché une tendance à la baisse depuis juin 2022

nombre de postes vacants (en milliers)



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

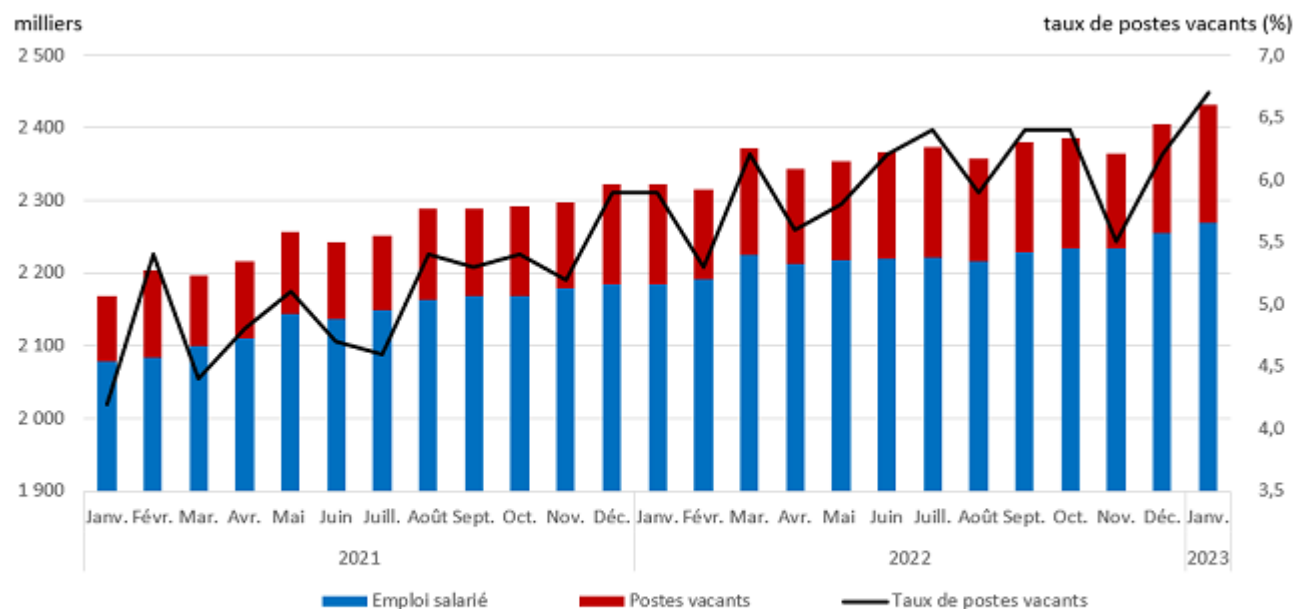
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants atteint un niveau record dans les soins de santé et l'assistance sociale

En janvier, le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 12 400 (+8,3 %) pour atteindre 162 100, ce qui représente le plus haut niveau jamais enregistré.

Par rapport à l'ancien niveau record atteint en juillet 2022 (152 800), la croissance de la demande totale de main-d'œuvre en janvier 2023 dans les soins de santé et l'assistance sociale (+58 200; +2,5 %) a dépassé la croissance de l'emploi salarié (+48 900; +2,2 %), ce qui a entraîné un nouveau taux de postes vacants record (6,7 %) en janvier.

Infographie 1 – L'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale se reflète dans l'augmentation tant du nombre d'emplois salariés que du nombre de postes vacants



Notes(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants augmente dans quatre autres secteurs

Le nombre de postes vacants dans le transport et l'entreposage a progressé (+14 500; +41,2 %) pour atteindre 49 600 en janvier, ce qui a contrebalancé la baisse enregistrée en décembre 2022 (-12 300; -26,0 %). Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le secteur a peu varié en janvier 2023, pendant que le nombre d'emplois salariés a augmenté de 42 900 (+5,5 %).

En janvier 2023, le nombre de postes vacants a aussi progressé dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+10 600 pour atteindre 53 900), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+2 500 pour atteindre 15 700) ainsi que dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (+2 400 pour atteindre 12 300).

Le nombre de postes vacants diminue dans les services professionnels, scientifiques et techniques, dans la fabrication et dans les services d'enseignement

Il y avait 50 700 postes vacants dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques en janvier, en baisse de 6 200 (-10,9 %) par rapport à décembre 2022 et en baisse de 22 800 (-31,0 %) par rapport au niveau record atteint en avril 2022.

Le taux de postes vacants dans les services professionnels, scientifiques et techniques s'est établi à 4,0 % en janvier 2023, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à décembre 2022. Le taux était inférieur de 2,1 points de pourcentage au niveau record de 6,1 % atteint en avril 2022, ce qui reflète la baisse du nombre de postes vacants en janvier 2023 combinée avec une hausse du nombre d'emplois salariés (+69 700; +6,1 %).

Le nombre de postes vacants a aussi diminué dans la fabrication (-4 200 pour s'établir à 66 600) et dans les services d'enseignement (-3 800 pour s'établir à 22 900) en janvier 2023. Les services d'enseignement (1,6 %) ont enregistré le taux de postes vacants le plus faible de tous les secteurs en janvier, et ce, pour un neuvième mois consécutif.

Le nombre de postes vacants est stable dans les services d'hébergement et de restauration, dans le commerce de détail, dans la construction et dans huit autres secteurs

En janvier, le nombre de postes vacants était stable dans 11 secteurs, y compris dans 3 secteurs qui, ensemble, ont été à l'origine de près du tiers (32,7 %) du nombre total de postes vacants : les services d'hébergement et de restauration (118 900), le commerce de détail (99 100) et la construction (71 100).

Dans les services d'hébergement et de restauration, le taux de postes vacants s'est établi à 8,5 % en janvier, ce qui était presque inchangé par rapport à décembre 2022 (8,4 %). Bien qu'il ait généralement suivi une tendance à la baisse au cours de la deuxième moitié de 2022, le taux de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration est demeuré le plus élevé de tous les secteurs en janvier 2023.

Le nombre de postes vacants augmente au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador

Le nombre de postes vacants a augmenté au Québec (+10 400 pour atteindre 223 800) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+1 500 pour atteindre 8 000) en janvier, tandis qu'il a peu varié dans les autres provinces. Le Québec (5,5 %) et la Colombie-Britannique (5,5 %) ont continué d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés parmi toutes les provinces, alors que Terre-Neuve-et-Labrador (3,6 %) a enregistré le taux le plus faible.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Au moment de la diffusion des estimations de janvier 2023 le 30 mars, on effectue le passage à la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2022 dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). Les facteurs de désaisonnalisation sont en outre mis à jour. Les estimations désaisonnalisées sont révisées chronologiquement à partir de 2001. En plus du nouveau système de classification et des nouveaux facteurs saisonniers, un petit nombre d'industries (niveau à quatre chiffres du SCIAN) font aussi l'objet de révisions historiques.

Le principal objectif de l'EERH est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Au moment de la diffusion du présent communiqué, des estimations désaisonnalisées des postes vacants par province sont publiées pour la première fois (tableau 14-10-0432-01). Par ailleurs, les estimations désaisonnalisées des postes vacants par secteur ont été révisées jusqu'au début de la série (avril 2015).

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 17 avril.

Prochaine diffusion

Les données de février de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 27 avril.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2022	Décembre 2022 ^r	Janvier 2023 ^p	Décembre 2022 à janvier 2023	Janvier 2022 à janvier 2023	Décembre 2022 à janvier 2023	Janvier 2022 à janvier 2023
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 151,64	1 167,79	1 185,39	17,60	33,75	1,5	2,9
Foresterie, exploitation et soutien	1 268,42	1 341,20	1 347,55	6,35	79,13	0,5	6,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 222,94	2 322,27	2 299,40	-22,87	76,46	-1,0	3,4
Services publics	1 909,29	2 024,82	2 057,86	33,04	148,57	1,6	7,8
Construction	1 406,58	1 433,49	1 496,89	63,40	90,31	4,4	6,4
Fabrication	1 230,82	1 248,82	1 296,08	47,26	65,26	3,8	5,3
Commerce de gros	1 383,51	1 392,75	1 375,50	-17,25	-8,01	-1,2	-0,6
Commerce de détail	693,99	707,44	682,24	-25,20	-11,75	-3,6	-1,7
Transport et entreposage	1 198,21	1 190,64	1 235,67	45,03	37,46	3,8	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 563,85	1 549,14	1 628,49	79,35	64,64	5,1	4,1
Finance et assurances	1 501,64	1 507,16	1 634,43	127,27	132,79	8,4	8,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 187,24	1 307,01	1 292,70	-14,31	105,46	-1,1	8,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 579,89	1 645,72	1 688,20	42,48	108,31	2,6	6,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 542,66	1 587,11	1 616,81	29,70	74,15	1,9	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	965,35	967,47	973,37	5,90	8,02	0,6	0,8
Services d'enseignement	1 172,34	1 172,10	1 159,80	-12,30	-12,54	-1,0	-1,1
Soins de santé et assistance sociale	1 030,69	1 041,93	1 056,17	14,24	25,48	1,4	2,5
Arts, spectacles et loisirs	715,60	703,55	699,22	-4,33	-16,38	-0,6	-2,3
Services d'hébergement et de restauration	456,34	464,01	468,69	4,68	12,35	1,0	2,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	954,86	1 042,26	998,54	-43,72	43,68	-4,2	4,6
Administrations publiques	1 491,60	1 516,20	1 512,07	-4,13	20,47	-0,3	1,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 116,18	1 173,25	1 175,09	1,84	58,91	0,2	5,3
Île-du-Prince-Édouard	961,26	981,20	992,10	10,90	30,84	1,1	3,2
Nouvelle-Écosse	1 005,10	1 032,26	1 033,89	1,63	28,79	0,2	2,9
Nouveau-Brunswick	1 034,86	1 076,48	1 079,32	2,84	44,46	0,3	4,3
Québec	1 098,89	1 124,06	1 140,91	16,85	42,02	1,5	3,8
Ontario	1 184,64	1 187,31	1 217,02	29,71	32,38	2,5	2,7
Manitoba	1 034,99	1 081,27	1 086,24	4,97	51,25	0,5	5,0
Saskatchewan	1 135,64	1 137,89	1 157,42	19,53	21,78	1,7	1,9
Alberta	1 248,54	1 267,09	1 268,44	1,35	19,90	0,1	1,6
Colombie-Britannique	1 155,32	1 153,31	1 182,48	29,17	27,16	2,5	2,4
Yukon	1 330,33	1 344,12	1 338,48	-5,64	8,15	-0,4	0,6
Territoires du Nord-Ouest	1 608,36	1 668,17	1 576,33	-91,84	-32,03	-5,5	-2,0
Nunavut	1 582,98	1 591,20	1 616,58	25,38	33,60	1,6	2,1

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2022	Décembre 2022 ^r	Janvier 2023 ^p	Décembre 2022 à janvier 2023	Janvier 2022 à janvier 2023	Décembre 2022 à janvier 2023	Janvier 2022 à janvier 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 080,4	17 802,1	17 873,1	71,1	792,7	0,4	4,6
Forêt, exploitation et soutien	37,7	37,7	37,4	-0,3	-0,3	-0,8	-0,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	200,5	208,8	210,0	1,3	9,6	0,6	4,8
Services publics	128,2	129,8	129,2	-0,6	1,0	-0,5	0,8
Construction	1 109,5	1 161,1	1 153,5	-7,6	44,1	-0,7	4,0
Fabrication	1 542,1	1 562,4	1 565,2	2,8	23,1	0,2	1,5
Commerce de gros	806,1	816,7	820,4	3,6	14,2	0,4	1,8
Commerce de détail	1 998,8	1 996,4	2 019,2	22,7	20,4	1,1	1,0
Transport et entreposage	785,1	822,5	835,3	12,8	50,2	1,6	6,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	365,5	383,0	371,8	-11,2	6,3	-2,9	1,7
Finance et assurances	784,3	833,5	837,9	4,4	53,6	0,5	6,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	277,4	289,7	291,1	1,4	13,8	0,5	5,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 123,7	1 203,0	1 210,0	6,9	86,3	0,6	7,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	121,5	123,0	125,4	2,4	3,9	1,9	3,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	818,7	837,6	843,0	5,5	24,3	0,7	3,0
Services d'enseignement	1 374,8	1 416,4	1 411,8	-4,6	37,0	-0,3	2,7
Soins de santé et assistance sociale	2 193,6	2 248,4	2 257,5	9,1	63,9	0,4	2,9
Arts, spectacles et loisirs	257,4	300,9	301,2	0,3	43,7	0,1	17,0
Services d'hébergement et de restauration	1 115,1	1 286,8	1 293,8	7,0	178,6	0,5	16,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	526,1	550,2	559,0	8,8	32,9	1,6	6,3
Administrations publiques	1 194,4	1 244,9	1 254,9	10,0	60,4	0,8	5,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	213,5	219,4	220,5	1,0	6,9	0,5	3,2
Île-du-Prince-Édouard	72,3	75,3	75,8	0,4	3,4	0,6	4,8
Nouvelle-Écosse	425,8	442,9	446,1	3,2	20,3	0,7	4,8
Nouveau-Brunswick	335,0	350,4	351,0	0,6	16,0	0,2	4,8
Québec	3 871,2	4 028,0	4 042,0	13,9	170,8	0,3	4,4
Ontario	6 599,5	6 897,2	6 914,9	17,7	315,4	0,3	4,8
Manitoba	617,3	634,5	635,9	1,4	18,6	0,2	3,0
Saskatchewan	489,2	501,8	508,1	6,3	19,0	1,3	3,9
Alberta	1 981,5	2 074,0	2 088,5	14,5	107,0	0,7	5,4
Colombie-Britannique	2 405,1	2 505,5	2 517,4	11,9	112,3	0,5	4,7
Yukon	23,5	24,3	24,2	-0,1	0,7	-0,5	2,9
Territoires du Nord-Ouest	27,0	28,3	28,4	0,0	1,3	0,0	4,9
Nunavut	19,4	20,2	20,5	0,3	1,0	1,4	5,3

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Janvier 2023 ^P Employés salariés ²	Janvier 2023 ^P Postes vacants	Janvier 2023 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 193,2	792,5	4,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	226,5	12,4	5,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	212,5	8,8	4,0
Services publics	131,9	2,5	1,9
Construction	1 149,0	61,8	5,1
Fabrication	1 571,3	64,1	3,9
Commerce de gros	821,3	26,4	3,1
Commerce de détail	2 079,7	71,6	3,3
Transport et entreposage	841,9	51,1	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	387,7	13,0 ^E	3,2 ^E
Finance et assurances	844,0	34,8	4,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	295,2	12,1	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 209,2	51,2	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	125,1	3,7 ^E	2,8 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	846,7	52,3	5,8
Services d'enseignement	1 531,1	23,5	1,5
Soins de santé et assistance sociale	2 278,0	160,4	6,6
Arts, spectacles et loisirs	276,1	10,8	3,8
Services d'hébergement et de restauration	1 270,7	86,1	6,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	556,6	33,8	5,7
Administrations publiques ⁴	538,9	12,5	2,3
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	217,7	6,5	2,9
Île-du-Prince-Édouard	66,6	2,8	4,0
Nouvelle-Écosse	427,6	17,4	3,9
Nouveau-Brunswick	307,7	11,4	3,6
Québec	3 859,4	207,1	5,1
Ontario	6 694,2	282,9	4,1
Manitoba	623,4	27,7	4,3
Saskatchewan	493,0	21,3	4,1
Alberta	2 022,6	90,9	4,3
Colombie-Britannique	2 424,2	120,6	4,7
Yukon	18,9	1,1 ^E	5,3 ^E
Territoires du Nord-Ouest	21,8	2,6	10,5
Nunavut	16,1	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#) à [14-10-0206-01](#) , [14-10-0208-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).